

**Procès-verbal de la 92e Assemblée générale  
du Tennis-Club Courrendlin  
du vendredi 1er mars 2019 à 19h00  
à l'Hôtel-Restaurant Le National à Delémont**

**Membres du comité :**

<b>Président :</b>	Jean-Luc Crevoisier ad interim, Stefano Caruso dès la fin de l'Assemblée, selon vote de l'Assemblée générale 2018
<b>Vice-président :</b>	Jean-Luc Crevoisier
<b>Finance et comptabilité :</b>	Dominique Roschi
<b>Webmaster :</b>	Cédric Bernard (à nommer par l'Assemblée)
<b>Chef technique :</b>	Célien Roschi
<b>Responsable des installations :</b>	Dominique Siegenthaler
<b>Assesseur :</b>	Catherine Frund
<b>Secrétaire :</b>	Nicolas Béguelin

Nombre de personnes présentes : 25 + Jean-Noël Minger de la Commune

Nombre de personnes excusées : 27

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. *Ouverture de la 92e Assemblée Générale du TCC*
  2. *Approbation du procès-verbal de la 91 Assemblée Générale du 2 mars 2018 (non lu selon information indiquée dans l'invitation)*
  3. *Rapports d'activités 2018*
    - a) *du président*
    - b) *du chef technique*
    - c) *du responsable des installations*
    - d) *des activités*
  4. *Comptes 2018 et rapport des vérificateurs des comptes*
  5. *Cotisations 2019 et acceptation du budget 2019*
  6. *Elections :*
    - a) *des membres du comité*
    - b) *des vérificateurs des comptes*
  7. *Mutations et exclusions*
  8. *Activités 2019*
  9. *Réalisation 4ème place*
  10. *Divers*
-

1. *Ouverture de la 92e Assemblée Générale du TCC*

Le président salue l'Assemblée et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il informe qu'une liste des présences et une autre des personnes excusées circule dans la salle. L'Assemblée n'émet aucune remarque par rapport à l'ordre du jour. Deux scrutateurs sont nommés : Jacques Binz et Jonathan Wagner. Le président annonce que l'on abordera d'abord les points 4 et 5, ce qui ne suscite aucune opposition.

2. *Approbation du procès-verbal de la 91e Assemblée Générale du 2 mars 2018 (non lu selon information indiquée dans l'invitation)*

Le président demande à l'Assemblée si quelqu'un a une remarque à faire concernant le procès-verbal de la 91e Assemblée Générale. Une personne informe qu'il y a eu mésentente par rapport au Slow Up 2018, qui était annoncé comme étant le dernier alors que ce n'est pas le cas. Cela ne requiert toutefois pas la modification du procès-verbal, qui est donc approuvé.

3. *Rapports d'activités 2018*

a) *du président*

Cela fait une année que Jean-Luc a pris la présidence ad interim, Stefano ayant été nommé pour la fin de l'AG 2019 par l'AG 2018. Bilan de 2018, année faste : équipe de LNB, performances de nos juniors aux championnats suisse (titre pour Jehanne Erard), bons résultats autres équipes interclubs.

Le président émet un petit bémol dans notre organisation s'agissant d'activités pour les joueurs non compétiteurs. Il informe l'assemblée que le comité va se pencher sur ce point pour que le club soit plus attractif pour cette catégorie de joueurs.

Renouvellement du comité : Stefano Caruso prend la présidence suite à son élection par l'AG 2018. Cédric Bernard est prêt à prendre le poste vacant de webmaster, après élection par l'assemblée. Quentin Borgeaud, hors comité, nous a fait part de son intérêt à la création et gestion d'une page Facebook.

AG FRIJUNE : Katia Schalch a été remplacée par son mari. Le président a remarqué que le « groupe relève » de FRIJUNE est bien organisé et efficace.

Enfin, le président adresse les remerciements du club aux sponsors, qui apparaîtront sur le beamer durant l'Assemblée.

b) *du chef technique*

IC actifs : 5 équipes étaient engagées. Les résultats obtenus :

- LNB messieurs : 5e de groupe (2 victoires, 3 défaites) et maintenue. L'équipe ne sera toutefois pas reconduite en raison notamment du fractionnement de la Team Tartelettes.
- 1<sup>e</sup> ligue messieurs no 1 : 1<sup>er</sup> de groupe, puis 3 victoires en tours de promotion et promotion en LNC.
- 1<sup>e</sup> ligue messieurs no 2 : 2<sup>e</sup> de groupe, puis 2 victoires avant défaite au 3<sup>e</sup> tour de promotion.
- 2<sup>e</sup> ligue messieurs : 2<sup>e</sup> de groupe, 2 victoires et 1 défaite. 2 victoires en tours de promotion et donc promotion en 1<sup>e</sup> ligue.

- MS 55+ 3<sup>e</sup> ligue : 4<sup>e</sup> de groupe sur 5 (1 victoire, 3 défaites). Bravo à tous pour la fidélité et la bonne humeur !

Félicitations à tous les participants pour ces excellents résultats.

IC juniors : 2 équipes étaient engagées. Les résultats obtenus :

- Garçons U15 : 1<sup>e</sup> place de groupe, puis 1 défaite au 2<sup>e</sup> tour de promotion.
- Filles U12 : 1<sup>e</sup> de groupe (pas de tours finaux).

70 tournois remportés au total par 24 joueurs du club :

**Demander liste à DS**

Bravo à eux !

Au total, 180 juniors ! s'entraînent dans le cadre d'Impactennis. Un grand bravo à ces jeunes et aux entraîneurs pour leur excellent travail.

Tournoi interne :

Même formule avec groupes qualificatifs : 30 inscrits dans le tableau messieurs. La formule a à nouveau été appréciée.

½ finales :	Célien Roschi bat Dominique Siegenthaler	en 3 sets
	Nicolas Béguelin bat Sacha Gunzinger	en 3 sets
Finale :	Célien bat Nicolas	en 3 sets.

Bémol : une seule inscription du côté du tableau dames, donc annulation.

Bravo et merci à tous les participants. La même formule sera reconduite en 2019.

#### *c) du responsable des installations*

Le 24 mars 2018, une vingtaine de membres ont pris part au cleaning, suivi d'un apéro.

Une paroi a été installée pour séparer la terrasse en deux. Un coin pour le rangement des chaises et tables extérieures a également été aménagé côté Sud du clubhouse.

Un traitement en profondeur sur le court 1 a été testé par rapport au tassement de la surface et semble être efficace. On verra si on peut traiter les courts 2 et 3 en même temps que la construction du 4<sup>e</sup> court.

Durant le dernier hiver, des lignes se seraient déclinées suite aux nombreux changements de temps. On espère que ce ne sera pas trop conséquent. Les courts 2 et 3 sont pratiquement toujours ouverts. Cela fait déjà 6 ans que les nouvelles places ont installées !

Un grand merci également à Bertrand pour l'entretien optimal des places, alentours et clubhouse.

#### *d) des activités*

Slow up :

L'organisatrice était à nouveau Rose Crevoisier. Des produits du terroir étaient à nouveau proposés (truites saumonées de la région), pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Il y a eu un grand succès, apparemment très apprécié des participants (120 menus servis !). Un bénéfice de CHF 3'000.00 a été réalisé, versé au mouvement junior ! Remerciements aux organisatrices, Bertrand et Dom et à tous les participants, quelle que soit leur contribution.

Rose est finalement prête à reconduire cette année, mais il faut désormais qu'une relève se manifeste si on veut faire perdurer cette désormais tradition du Slow up.

Une personne pense que notre participation au Slow up colle mieux avec l'image du club qu'avec une participation à la fête du village.

Le comité a fait une sortie le 12 août pour les finales des Interclubs LNA à Zurich, très appréciée par les participants. Cette sortie sera reconduite en 2019.

Tournoi de double du 15 août :

8 équipes y ont pris part, réservé aux membres du TCC cette année. Convivialité, raclette organisée par Muriel et Stefano et bonne ambiance pour résumer. Ce tournoi sera réorganisé en 2019 par Jean-Luc Crevoisier.

Le comité s'est retrouvé 9 fois en 2018.

#### **4. Comptes 2018 et rapport des vérificateurs des comptes**

Les comptes sont projetés sur le beamer.

Profits et pertes : un bénéfice de CHF 3'620.75 a été réalisé, en tenant compte que des provisions supplémentaires ont été faites. Les produits se sont montés à CHF 30'845.15 et les charges totales à CHF 27'224.40.

Bilan : le bilan présente des actifs et passifs par CHF 153'686.60, montant sur lequel les fonds propres sont de CHF 92'274.60, pour un capital de CHF 80'088.18.

Nos provisions actuelles sont de CHF 53'485.00.

2018 boucle donc sur un bénéfice malgré les coûts supplémentaires de l'équipe LNB. Concernant cette dernière, les charges ont été d'environ CHF 16'400.00 et les contributions sponsoring de CHF 5'400.00, ce qui donne un coût total d'environ CHF 11'000.00.

Les vérificateurs confirment la bonne tenue des comptes et demandent à l'assemblée de les valider, ce qui est fait par applaudissements et remerciements à Cathy et Dominique Roschi.

#### **5. Cotisations 2019 et acceptation du budget 2019**

Le budget 2019 est projeté au beamer et des exemplaires circulent dans la salle afin que chacun puisse regarder les détails. Une perte d'environ CHF 58'000.00 est prévue, étant donné la construction du 4<sup>e</sup> court. Cette réalisation est possible en raison de la bonne situation financière du club. Compte tenu de cette situation, le comité indique que les cotisations 2019 restent inchangées.

Aucune question n'est posée et le budget est approuvé à l'unanimité par lever de mains.

6. *Elections :*

a) *des membres du comité*

Le comité pour 2019 continue comme suit :

Président :	Stefano Caruso dès la fin de l'assemblée
Vice-président :	Jean-Luc Crevoisier
Responsable financier :	Dominique Roschi
Responsable technique :	Célien Roschi
Responsable des installations :	Dominique Siegenthaler
Webmaster :	Cédric Bernard (nommé par la présente assemblée)
Secrétaire :	Nicolas Béguelin
Assesseur :	Cathy Frund

Cédric Bernard se présente brièvement et est applaudi et remercié par l'assemblée.

Stefano indique qu'il se réjouit de reprendre le flambeau d'un club qui fonctionne bien. Il souhaite continuer le développement du club. Un présent en guise de remerciements est remis à Jean-Luc.

Il est annoncé que Dominique Roschi et Cathy Frund souhaitent gentiment être remplacées.

L'assemblée reconduit le comité pour 2019 par applaudissements.

b) *des vérificateurs des comptes*

Pour 2019, Carole Sanchez passe en 1ère position et Julien Gunzinger en 2e position. Un suppléant est à élire. Enrique Rivas accepte et est remercié.

7. *Mutations et exclusions*

La liste des admissions et démissions entre AG 2018 et AG 2019 est présentée sur le beamer : 19 admissions et 21 démissions. Le nombre de démissions comprend 3 exclusions qui sont soumises à l'AG, Rohrbach Jamie Lee, Sanasi Norman et Sidler Maryline. L'AG accepte ces exclusions, étant donné que ces personnes ont arrêté de jouer au tennis et n'ont pas réagi aux divers rappels.

Le total de membres à ce jour est de 224.

8. *Activités 2019*

Journée cleaning : elle est fixée au 30 mars dès 8h30, par tous les temps. Chacun est d'ores et déjà invité à y participer.

Ouverture officielle : elle est fixée au 13 avril 2019 avec organisation d'un tournoi et apéritif. Les dates du cleaning et de l'ouverture officielle sont différentes cette année. On souhaite en effet séparer ces événements pour favoriser lancement de saison.

Championnats Interclubs : 6 équipes ont été inscrites :

<b>Equipe</b>	<b>Capitaine</b>
LNC Messieurs	Encore à convenir
1L Messieurs (vieux)	Mario Leoni
1L Messieurs (jeunes)	Encore à définir
2L Messieurs	Bertrand ou Julien
3L Messieurs	Julien Dominé
55+ 3L Messieurs	James Borloz

Tournois : les tournois suivants seront organisés :

- Tournoi interne : en principe, même formule qu'en 2018.
- Tournoi non officiel de double le 15 août
- Eventuel relancement d'un tournoi officiel

Slow up : a lieu fin juin. Comme écrit plus haut, Rose Crevoisier a donc accepté de prendre encore cette organisation. Un grand merci à elle pour son dévouement. Elle aura besoin d'aide et il faut penser à un renouvellement.

#### 9. *Réalisation 4ème place*

Après la levée des oppositions début 2018, une rencontre a eu lieu avec la Commune. Cet entretien a été important pour notre projet, car l'éventuelle construction d'un bâtiment a été abandonnée, ce qui a soulagé les riverains.

Au mois de juin, Mike Maître a établi des plans et fait les démarches nécessaires. Il en est vivement remercié par le président.

En novembre, un nouveau contact avec les riverains a lieu pour présenter le projet mis à jour, qui est donc très bien accueilli. Un apéritif a lieu ensuite dans la bonne humeur. Des contacts sont pris avec les banques pour le financement.

En décembre, la demande de permis de construire est déposée et paraît début février 2019 dans le Journal officiel. Le délai d'opposition arrive à échéance le 8 mars.

Actuellement, des devis actualisés sur la base du projet établi par Mike Maître sont demandés à différentes entreprises.

L'entreprise Joseph serait disponible en mai-juin, mais il lui faut un délai de 2 mois pour commander le tapis. Il faudra donc pouvoir lui donner mandat au plus vite. Elle nous a par ailleurs confirmé son prix. Le devis pour le terrassement est plus élevé en raison du nombre de m<sup>3</sup> à déplacer, donc il faut plutôt tabler sur un coût de construction total de CHF 230'000.00.

JLC demande à l'assemblée générale si elle juge nécessaire de reconvoquer une assemblée générale extraordinaire pour voter la construction du 4<sup>e</sup> court, étant donné le coût devisé à CHF 230'000.00 (CHF 180'000.00 voté en AGE). Divers avis sont donnés. L'AG vote et il en ressort qu'il faut convoquer une nouvelle AGE.

10. Divers

Brève présentation du nouveau site web qui sera ouvert au plus tard pour l'ouverture de la saison. Cédric est remercié par l'assemblée.

L'équipe des messieurs 55+ et leurs épouses offrent également un présent à JLC.

L'AG est informée que Pierre-Hugues Herbert a pris contact avec nous pour faire un don au club prochainement.

---

L'assemblée est levée à 20h40 avec remerciements aux personnes présentes.

Le président :

Le secrétaire :